Une société privée au service de l'électrification de l'Afrique noire

Autor(en): **Desanges, Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **33 (1953)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888336

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une société privée au service de l'électrification de l'Afrique noire

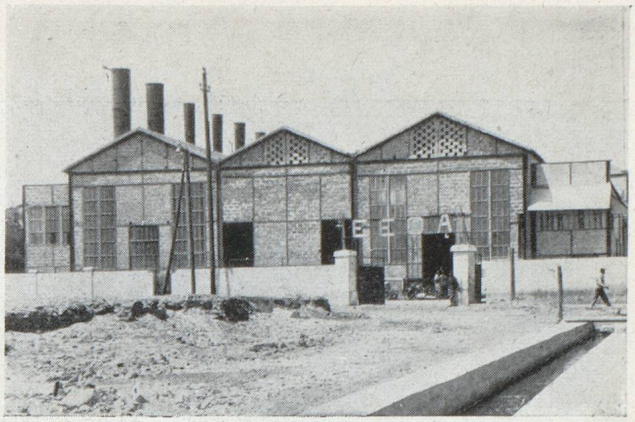

La centrale de Dakar en 1949

par

Claude Desanges
Président de la Compagnie des eaux et électricité
de l'ouest africain (E. E. O. A.)

Au début du XXe siècle, Dakar, bien que favorisée par la belle situation géographique de son port, n'était qu'une escale pour les navires vers l'Afrique du Sud et l'Amérique latine. Saint-Louis, à l'embouchure du Sénégal, était le point de départ d'un petit trafic par navires de faible tonnage remontant le fleuve. Les autres localités, Rufisque, Thiès bifurcation de chemin de fer, Kaolack petit port sur le Saloum, étaient des petites villes coloniales assoupies, ne s'animant chaque année qu'au moment de la traite des arachides, seule richesse du pays.

Il fallait avoir foi dans le développement du pays pour y créer une distribution d'électricité ; c'est ce que fit pourtant M. de Traz en créant le 4 janvier 1910 la Compagnie d'électricité du Sénégal. Le capital initial de un million de francs fut entièrement souscrit par quelques actionnaires résolus et les successeurs de M. de Traz ont pu, malgré les augmentations successives du capital et grâce à sa diffusion dans le grand public, conserver à la Compagnie le même caractère d'entreprise privée.

Les débuts furent modestes, l'électricité était produite par deux machines demi-fixes de 250 chevaux entraînant des alternateurs. Cette installation fut remplacée quelque temps après par un, puis deux groupes turbo-alternateurs de 500 kW avec chaudières Babcock et Wilcox. A ce moment la guerre de 1914 éclata.

Les événements mondiaux eurent une funeste répercussion sur la situation financière de la Compagnie. Malgré l'augmentation du prix de vente du kWh acceptée en 1917 par l'autorité concédante, l'accroissement encore plus rapide des prix du charbon et de la main-d'œuvre mit la Compagnie dans une situation difficile, à tel point que l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18 mai 1920 décida la mise en liquidation de la Compagnie et sa fusion avec la Société industrielle d'outre-mer.

Le gouvernement général de la colonie refusa d'accepter cette fusion d'un service public concédé avec une société à but commercial, prit en mains, à partir du 1er juillet 1920 jusqu'au 1er août 1922, l'exploitation en régie de l'usine électrique et du réseau.

Pendant cette période, l'entretien de la centrale électrique fut malheureusement négligé, de sorte que la situation en 1922 était des plus précaires.

La Compagnie d'électricité du Sénégal ayant conclu avec le gouvernement une nouvelle convention procéda à l'assainissement financier indispensable, le capital étant réduit à 250.000 francs, puis porté à 750.000 francs.

Combien d'entreprises, aujourd'hui bien assises ont connu, des débuts aussi difficiles et aussi coûteux pour les capitaux privés qui s'y étaient investis !

La Compagnie reprit donc l'exploitation de la concession. Un nouveau groupe turbo-alternateur de 625 kW fut installé en 1926, suivi en 1928 et 1929 de deux groupes de chacun 1.250 kW fournis par l'Allemagne au titre des prestations en nature.

Un embryon d'industrie commençait à naître au Sénégal ; le second des deux groupes de 1.250 kW avait été installé pour fournir le courant à une cimenterie qui ne fut pas construite. Cette défaillance qui aurait pu porter un coup funeste à la Compagnie d'électricité n'eut pas de conséquences trop sérieuses car le développement de la consommation générale compensa plus tard le défaut des recettes escomptées.

Le développement économique de la colonie se poursuivait : au nœud feroviaire de Thiès se créaient d'importants ateliers de réparation de matériel de chemin de fer, et, par une convention avec la Compagnie des chemins de fer de Thiès à Kayes et au Niger (T. K. N.), devenue plus tard le « Dakar-Niger » (D. N.), la Compagnie d'électricité du Sénégal obtenait, le 9 mai 1928, la concession d'une artère à 30.000 volts, alimentant depuis Dakar les ateliers des chemins de fer à Thiès.

Cette artère alimentait au passage la ville de Rufisque, les petites localités de Sébikotane et de Pout et la ville de Thiès elle-même.

Une autre société, la Compagnie africaine d'électricité, alimentait à cette époque les villes de Saint-Louis, Louga et Kaolack.

En 1929, une société anonyme, au capital de 8.000.000, la Compagnie des eaux et électricité de l'ouest africain, fut constituée avec siège social à Dakar. Elle reprit dès 1930 les actifs de la Compagnie d'électricité du Sénégal (7.000.000) et de la Compagnie africaine d'électricité (1.000.000) portant le capital à 16 millions. Ainsi étaient réunies en une seule société les diverses exploitations électriques du Sénégal.

Les villes de Dakar, Rufisque et Thiès étaient alimentées par la centrale électrique de Bel-Air à Dakar. Toutefois, la Compagnie des chemins de fer avait obtenu qu'une petite centrale équipée d'un moteur Diesel de 435 CV fut installée à Thiès à l'arrivée de la ligne à 30.000 volts venant de Dakar, pour éviter que les ateliers ne soient privés de courant en cas d'accidents sur la ligne.

L'expérience montra à maintes reprises que cette précaution était sage, car on eut à enregistrer de fréquentes interruptions provenant, d'une part, de courts-circuits causés par des animaux : vautours ou singes, d'autre part, de l'imprudence des conducteurs de camions venant heurter les pylônes de la ligne.

Le développement des demandes de courant suivait une progression régulièrement ascendante, à tel point que la Compagnie dut commander en 1939 un groupe turbo-alternateur de 3.000 kW pour sa centrale de Dakar, de

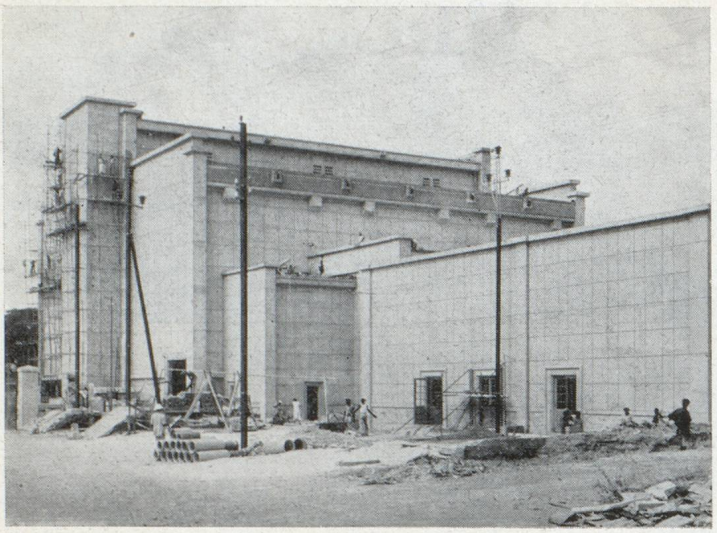

La nouvelle centrale (mars 1953)

même qu'elle augmentait parallèlement la puissance installée à Saint-Louis, Louga et Kaolack dont les centrales électriques étaient équipées en moteurs Diesel.

La guerre de 1940 éclata. La centrale de Dakar échappa heureusement aux tirs d'artillerie au moment de l'attaque du port, mais dans les années qui suivirent, l'exploitation connut des heures difficiles.

Le charbon manquait ; on se retourna vers les ressources locales, on brûla un peu tout ce qui était combustible : coques d'arachides, tourteaux d'arachides et enfin, et surtout, du charbon de bois, qui, mélangé avec un peu de charbon ordinaire, permettait d'assurer une marche à peu près normale.

Grâce à ces efforts et à l'esprit de dévouement du personnel, on peut dire que la fourniture du courant resta aussi normale qu'en temps de paix et en tout cas nettement meilleure qu'en Métropole à cette époque troublée.

Malgré les événements, la Compagnie mit en fabrication en 1944 un second groupe turbo-alternateur de 3.000 kW et, aussitôt la paix revenue, un troisième groupe de même puissance de sorte que, partie de 500 CV en 1910, elle disposait en mars 1950 de 13.000 kW installés.

En outre, pour faire face à l'accroissement rapide des besoins, une nouvelle centrale à vapeur à haute pression d'une puissance de 25.600 kW en deux groupes de 12.800 kW a été entreprise en 1951.

La mise en service du premier groupe est prévue pour fin 1953, l'achèvement total pour fin 1954. A cette époque la puissance installée à Dakar sera de 38.600 kW.

Si l'on ajoute à ce chiffre les puissances des petites centrales Diesel de Saint-Louis, Kaolack et Louga, on constate que la puissance totale installée par la Compagnie E. E. O. A. représentera les 4/5 de la puissance totale aujourd'hui disponible dans l'ensemble de l'A. O. F.

La question du combustible qui s'était posée d'une façon aiguë pendant la guerre, suscita de la part de la Compagnie E. E. O. A. des études approfondies.

Le Sénégal est en effet dépourvu de tout combustible minéral, mais sa production annuelle d'arachides qui varie de 300.000 à 500.000 tonnes laisse disponible une quantité de coques qui s'élève à une forte proportion du poids total. Il paraissait donc indiqué d'essayer d'utiliser ces coques pour produire la vapeur des centrales électriques.

En fait, l'emploi de ce combustible rencontra un grand nombre de difficultés : son extrême légèreté (densité 0,08 à 0,1) qui le rend pratiquement intransportable en l'état à une distance quelque peu importante, sa qualité abrasive en raison du sable qu'il contient et qui use rapidement les mécanismes avec lesquels il est en contact, la teneur élevée en potasse de ses centres (10 % environ) qui attaque violemment les réfractaires des chaudières, le danger d'incendie qu'il présente dans le stockage en vrac.

Aussi, bien qu'ayant adopté pour ses chaudières des grilles mécaniques susceptibles de brûler dans de bonnes conditions la coque d'arachides, la Compagnie E. E. O. A. n'a jamais pu utiliser ce combustible pendant des périodes de longue durée.

Ne pouvant compter dans l'état actuel des choses sur un combustible du pays, force est donc d'utiliser un combustible importé, à Dakar on peut choisir entre le charbon et le mazout.

Le charbon jusqu'ici utilisé par la Compagnie E. E. O. A. venait avant guerre exclusivement d'Angleterre, depuis, selon les possibilités, on a brûlé du charbon de la Nigéria qui, très dur, nécessite un concassage, du charbon de l'Afrique du Sud, du charbon métropolitain, du charbon américain, du charbon et des briquettes anglaises.

Après accord avec les Pouvoirs publics, la Compagnie E. E. O. A. a décidé d'utiliser le mazout dans la nouvelle centrale de 25.600 kilowatts qu'elle édifie actuellement à côté de la centrale existante.

L'ensemble des travaux très importants ci-dessus représente un effort financier considérable.

Aussi, la Compagnie E. E. O. A., au capital initial de 8.000.000 de francs porté par voie d'apports à 16.000.000, a-t-elle été amenée à le porter successivement à 20 millions de francs en 1933, à 28 millions de francs en 1937, à 35 millions de francs en 1940, à 50 millions de francs en 1945 (transformés en 50 millions de francs CFA, en application du décret du 26 décembre 1945), à 100 millions de francs CFA en 1949 et, enfin, à 300 millions de francs CFA par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 juin 1952.

Les villes de Dakar, Rufisque, Thiès, Saint-Louis, Louga et Kaolack, où la Compagnie E. E. O. A. assure la distribution de l'électricité, sont les plus importantes du Sénégal. La compagnie vient d'y adjoindre Ziguinchor sur la Casamance.

Il paraît tout indiqué de relier par des lignes d'interconnexion ces diverses localités et nous avons vu que c'était le cas entre Dakar, Rufisque et Thiès. Cette ligne est en cours de doublement pour accroître, d'une part sa capacité de transport et, d'autre part, la sécurité de marché des ateliers du Dakar-Niger à Thiès.

Le prolongement de ces lignes vers Louga et Saint-Louis au Nord (180 km.), vers Kaolack au Sud (130 km.) est à l'étude. Ces lignes devront sans doute être prévues pour une tension élevée (60.000 ou 90.000 volts) en raison des distances à franchir. Elles permettront de fournir le courant aux gisements de phosphates qui ont été découverts au nord de Thiès et dont l'exploitation est déjà commencée.

Elles permettront aussi l'interconnexion de la centrale thermique de Dakar avec les sources hydrauliques qui pourront être mises en valeur dans la moyenne et la basse vallées du fleuve Sénégal.

L'exposé ci-dessus donne une idée de l'importance de la contribution de la Compagnie E. E. O. A. au développement et à la prospérité de la fédération de l'A. O. F.

Poursuivant cette politique générale, la Compagnie a tenu à souscrire largement au capital des sociétés d'économie mixte : Énergie A. O. F. et Énergie Côte d'Ivoire, auxquelles elle apporte son expérience de cinquante années d'exploitation dans ces régions particulièrement difficiles.

Claude Desanges